

## Relevé de Conclusions - CoPil du mardi 10 décembre 2024

---

Présent·e·s : Andrés Garchitorena (DS1), Yvon Sterkers (DS2), Isabelle Morlais (DS3), Pierre Becquart (DS5), Audrey Ravat (RA, pour le point 1), Hélène Broutin (en visio, jusqu'à 15h), Sylvie Hurtrez,  
Excusé.e.s : Frédéric Simard, DS4

### 1. Validation du Règlement intérieur

Rappel : il s'agit d'un document cadre, qui rappelle les dispositions réglementaires. Il s'appuie sur les textes officiels. Nous sommes partis de la trame fournie par le CNRS et l'avons actualisé, à la demande des tutelles. Une fois validé, le document leur sera envoyé.

Suite à un problème sur Synology, le COPIL n'a pas eu accès au document en amont pour validation prévue ce jour. Les responsables de DS ont jusqu'au mercredi 18 décembre pour valider (ou proposer des corrections) sur la proposition de RI en ligne sur le Drive Collab (Synology). La direction validera le 20 décembre et enverra aux tutelles.

### 2. Symposiums scientifiques : retours sur cette première année, propositions pour la suite et calendrier

Le bilan effectué par l'équipe "séminaires" a été présenté en AG et un retour écrit est présenté en Copil. Du point de vue des DS, le bilan est globalement positif. Quelques clarifications sont à apporter, notamment en ce qui concerne la coordination entre la cellule séminaires et le·la référent·e DS.

Pour clarifier les choses et tenir compte des remarques de la cellule séminaire, le CoPil propose les points suivants :

- La cellule séminaire ne s'occupe que de la construction et l'organisation des symposiums (½ journées scientifiques). Pour les séminaires exceptionnels, c'est la personne de l'UMR qui invite le·la conférencier·e ou qui souhaite présenter qui s'occupe de l'organisation. Elle informe la cellule séminaire qui relaie l'information.
- La cellule séminaire reste composée uniquement de doctorant·e·s mais il·elle·s peuvent solliciter des chercheur·e·s ou IT pour venir en appui ou conseiller.
- Il est préconisé que les doctorant·e·s s'y impliquent en 1ère année, mais ce n'est pas un impératif : l'implication de doctorant·e·s de 2ème année est également possible. Favoriser un mode de fonctionnement où le remplacement peut se faire au fil de l'eau.
- Deux ou 3 mois avant le symposium, la cellule séminaire contacte les responsables du DS pour savoir qui sera le·la référent·e du DS et commencer à travailler avec cette personne. Ce travail commence par la définition de la thématique.
- Pour chaque symposium, des membres de plusieurs DS (au moins 3, dans la mesure du possible) doivent intervenir.

Tous ces points sont à discuter avec la cellule séminaire.

**Calendrier 2025 des symposiums** (le créneau du vendredi après-midi est conservé).

7 février : DS1

4 avril : DS2

13 juin : DS3

10 octobre : DS4

12 décembre : DS5

### **3. GT-espace**

Deux réunions ont eu lieu. Les comptes-rendus sont partagés sur Synology dans "instances-MIVEGEC" - "infos GT-espace".

<https://collab.net.mivegec.fr/drive/d/f/11DDFCJcwISFARUEzPtWIZSNgDI44tuM>

### **4. Calendrier des COPILS 2025 (salle 151)**

Les mardi : 07/01, 21/01, 04/02, 18/02, 04/03, 18/03, 01/04, 15/04, 29/04, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06 et 08/07/25 reprise fin août !!!

Prochain COPIL le mardi 07/01 : ODJ non défini